

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 22/002/2009 – ÉFAI

27 février 2009

AU 54/09      Craintes d'exécutions imminentes

JAPON      Yukio YAMAJI (h), né en 1983  
Kazuo SHINOZAWA (h), né en 1952  
Hiroshi ZODA (h), né en 1976  
Hiroshi MAEUE (h), né en 1971  
Hideki OGATA (h), né en 1980

---

Amnesty International pense que les cinq hommes nommés ci-dessus, qui ont été reconnus coupables de meurtre entre 2002 et 2007, risquent aujourd'hui d'être exécutés très prochainement. En effet, le ministre de la Justice Eisuke Mori, nommé en septembre 2008, veut accélérer le système d'application de la peine capitale du pays et tente d'éviter les protestations de l'opinion publique en choisissant de faire exécuter les condamnés qui, comme ces cinq personnes, ont récemment abandonné leurs voies de recours ou ont été déclarés coupables de crimes ayant provoqué l'« *écœurement de la population* ».

Trois de ces hommes ont renoncé à exercer leurs voies de recours ; ni Kazuo Shinozawa, ni Hiroshi Zoda n'ont fait appel de leur condamnation.

Les autorités japonaises ont ôté la vie à 15 personnes en 2008 – le plus grand nombre annuel d'exécutions depuis trente-trois ans – et en ont pendu quatre autres le 29 janvier 2009. Une série d'exécutions est organisée environ tous les deux à trois mois.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Japon, les condamnés sont exécutés par pendaison, généralement dans le plus grand secret. Habituellement, les prisonniers sont prévenus quelques heures avant leur exécution, mais il arrive que certains n'apprennent qu'au dernier moment qu'ils vont être pendus, si bien que ceux qui ont épuisé leurs voies de recours passent toute la durée de leur détention dans le quartier des condamnés à mort en sachant qu'ils peuvent être exécutés d'un moment à l'autre. Dans la plupart des cas, leurs proches sont informés de leur mort seulement après leur exécution.

Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine capitale, qui constitue le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit, ainsi qu'une violation du droit à la vie. À l'heure actuelle, une centaine de prisonniers sont sous le coup d'une condamnation à mort au Japon. Les exécutions sont devenues plus fréquentes dans ce pays depuis la nomination, en 2007, de Hatoyama Kunio à la tête du ministère de la Justice. Celui-ci s'est déclaré publiquement favorable à une augmentation du nombre d'exécutions. Ses successeurs, dont Eisuke Mori, ont poursuivi cette tendance.

## **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez le ministre de la Justice à n'ordonner ni l'exécution de Yukio Yamaji, ni celle de Kazuo Shinozawa, d'Hiroshi Zoda, d'Hiroshi Maeue ou d'Hideki Ogata ;
- priez-le instamment de lever le secret qui entoure la peine de mort au Japon en prévenant à l'avance les condamnés à mort et leurs proches de leur exécution ;

- demandez l'instauration immédiate d'un moratoire sur la peine capitale en vue de l'abolition de ce châtement, ainsi que la commutation de toutes les condamnations à mort.

**APPELS À :**

Ministre de la Justice :

MORI Eisuke  
Minister of Justice  
1.1.1 Kasumigaseki  
Chiyoda-ku  
Tokyo 100-8977  
Japon

**Fax : +81 3 5511 7200**

Courriers électroniques : [webmaster@moj.go.jp](mailto:webmaster@moj.go.jp)

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

Premier ministre :

ASO Taro  
Prime Minister  
Prime Minister's Office  
2-3-1 Nagato-cho  
Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0014  
Japon

**Fax : +81 3 3581 3883**

Courriers électroniques : (via son site Internet) <http://www.kantei.go.jp/foreign/forms/comment.html>

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Journaux :

*Asahi Shimbun*

5-3-2 Tsukiji  
Chuo-ku  
Tokyo 104-8011  
Japon

**Fax : +81 3 3545 0285**

*Japan Times*

5-4 Shibaura 4-chome  
Minato-ku  
Tokyo 108-0023  
Japon

Courriers électroniques : [opinion@japantimes.co.jp](mailto:opinion@japantimes.co.jp)

*Yomiuri Shimbun*

1-7-1 Ohtemachi  
Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0004  
Japon

**Fax : +81 3 3245 1277**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Japon dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 10 AVRIL 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**